



Repentigny, le 19 février 2026

M. Philippe Éthier
Président directeur-général
CISSS de Lanaudière
philippe.ethier@ssss.gouv.qc.ca

**Objet : Appui aux coopératives de soutien à domicile et dénonciation
d'une décision contraire aux valeurs humaines du réseau**

Monsieur Éthier,

Au nom de tous les membres du Comité des usagers du Sud de Lanaudière, je souhaite vous exprimer avec force notre profond désaccord face à la décision de mettre fin aux contrats des deux coopératives de soutien à domicile qui desservent les MRC l'Assomption et des Moulins. Cette décision, motivée par des considérations purement financières, est révoltante puisqu'elle ouvre maintenant la porte à des entreprises privées dont l'objectif premier est la rentabilité, non le bien-être des personnes vulnérables.

En remplaçant des coopératives enracinées dans leur milieu par des entreprises de services privées, vous faites le choix d'un modèle où la logique commerciale prime sur l'empathie, la continuité et la dignité. Les coopératives ont bâti, au fil des années, un lien de confiance essentiel avec les usagers. Ce lien ne se décrète pas : il se construit par la stabilité des intervenants, la connaissance fine des besoins et une approche profondément humaine. En brisant ce lien, on fragilise des personnes déjà vulnérables et on impose aux proches aidants un stress supplémentaire qu'ils n'ont pas les moyens d'absorber.

Nous tenons à souligner l'incohérence majeure de cette décision. Le réseau de la santé a mis fin au recours aux agences privées précisément parce qu'elles introduisaient de l'instabilité et des coûts élevés, ce qui est incompatible avec les valeurs du système public. Comment expliquer, alors, que l'on fasse aujourd'hui appel à des entreprises privées pour prodiguer des soins à domicile, un secteur où la relation humaine est au cœur même de la qualité des services ?



Comité des usagers du Sud de Lanaudière

.../2

Cette contradiction témoigne d'un glissement inquiétant vers un monde où l'empathie semble s'effacer des décisions institutionnelles. Les impératifs budgétaires ne peuvent justifier que l'on sacrifie la dignité, la sécurité et la stabilité des personnes en perte d'autonomie. Une société se juge à la manière dont elle traite ses membres les plus vulnérables. En ce sens, la décision actuelle est non seulement regrettable, mais profondément inhumaine.

Nous sommes actuellement submergés par les appels d'usagers et de proches aidants, profondément outrés et totalement désemparés. Avez-vous réellement mesuré l'impact qu'une telle décision aura sur leur santé physique et psychologique ? Permettez-moi d'exprimer de sérieux doutes quant aux économies que le CISSS prétend pouvoir réaliser.

Le Comité des usagers demande au CISSS et à Santé Québec de reconsidérer cette orientation. Il est impératif que la clientèle vulnérable ne soit pas reléguée au second plan au profit d'une logique de rentabilité.

Nous réaffirmons notre appui total aux deux coopératives de soutien à domicile, dont l'engagement, la proximité et l'humanité constituent un modèle à préserver.

Veuillez agréer, Monsieur Ethier, l'expression de nos salutations distinguées.

Louise Henrichon

Présidente

Comité des usagers du Sud de Lanaudière

c.c. Geneviève Biron (pcd@sante.quebec)
Véronique Dinelle (vdinelle@cooplassomption.ca)
Mathieu Brière (mbriere@dimavi.ca)
Paul Brunet (pbrunet@cpm.qc.ca)
Sylvie Tremblay (direction@rpcu.qc.ca)